

Fontainebleau, le 2 janvier 2020

Mesdames et Messieurs, Chers Amis du Château de Fontainebleau,

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale annuelle de notre association, qui aura lieu le samedi 1^{er} février 2020, à 9h 30, salle des Colonnes, au château de Fontainebleau.

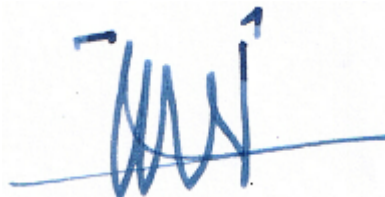
L'ouverture des portes aura lieu à 9 h 00, pour émargement (carte de membre à présenter).
Entrée par la porte Dorée.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Accueil par le Président de l'association
- Désignation des secrétaires de séance
- Approbation du PV de l'assemblée générale de novembre 2018
- Rapport moral et d'activités du Président, suivi de questions et du vote
- Rapport financier, suivi de questions et de l'approbation des comptes
- Présentation du budget 2020, suivi du vote
- Renouvellement des membres du conseil d'administration. *Tout candidat à une fonction d'administrateur doit adresser sa candidature par écrit au siège de l'association, de telle sorte qu'elle y parvienne au minimum 15 jours avant la date de l'assemblée générale.*
- Questions diverses
- Intervention des personnalités
- Intervention de Jean-François HEBERT, Président du château
- Intervention de l'invité d'honneur : « Vingt-cinq ans de présence au château de Fontainebleau » par Vincent DROGUET, Directeur du patrimoine et des collections.

Très cordialement.

Le Président



Gérard TENDRON

**ACF Assemblée générale 2020****POUVOIR**

Je soussigné,
 Nom :
 Prénom :
 Adresse :

Donne pouvoir pour me représenter à :

Nom :
 Prénom :
 N° adhérent

Signature

Nul ne peut être porteur de plus de quatre pouvoirs.
 Le mandataire doit être porteur de la carte du mandant ou justifier de l'identité du mandant.

ACF Assemblée générale 2020**POUVOIR**

Je soussigné,
 Nom :
 Prénom :
 Adresse :

Donne pouvoir pour me représenter à :

Nom :
 Prénom :
 N° adhérent :

Signature

Nul ne peut être porteur de plus de quatre pouvoirs.
 Le mandataire doit être porteur de la carte du mandant ou justifier de l'identité du mandant..